



DROITS ET DEVOIRS

Chaque personne a des droits et des devoirs.

Le DROIT est ce qui est permis, ce qui peut être demandé.

Le DEVOIR est ce qui doit être fait, ce qui est obligatoire.

Le non-respect des devoirs implique des SANCTIONS.

Mes droits

En tant qu'enfant et élève, j'ai le droit :

- D'être reconnu, respecté, protégé, traité équitablement dans mes différences
- D'avoir de bonnes conditions (physiques, psychiques et matérielles) pour apprendre et grandir
- De devenir de plus en plus autonome et responsable
- De pouvoir faire confiance et obtenir de l'aide en cas de besoin
- De réussir et de me tromper
- De m'exprimer
- D'exprimer mes sentiments
- De me reposer, de jouer et de me cultiver
- De protéger mon corps et mon intimité
- De bénéficier de transports scolaires selon mon lieu de domicile ou de venir à l'école par mes propres moyens
- De bénéficier des équipements communs à toute l'école (matériel informatique, bibliothèque, matériel de gym, etc.)



Mes devoirs

En tant qu'enfant et élève, je dois :

Toujours

- Respecter les enseignants et toute autre personne intervenant dans le centre scolaire
- Être poli : saluer, remercier, présenter mes excuses
- Surveiller mon langage et mes attitudes en évitant toutes formes de moquerie, insultes, vilains mots, insolence, etc.
- Respecter et prendre soin de mes affaires et de celles des autres
- Résoudre les conflits sans violence, ni bagarre
- Respecter et soigner les installations et le matériel mis à ma disposition
- Transmettre les informations à mes parents ou aux enseignants
- Respecter les horaires
- Dire la vérité
- Respecter l'avis des autres et accepter des choix différents des miens
- Avertir un adulte si quelqu'un est en danger
- Laisser les objets dangereux à la maison*
- Laisser les objets perturbant l'attention (appareils connectés, jeux...) éteints dans le sac*

Au début de la journée

- Être bien dans mon corps (repos, sommeil, nourriture)
- Choisir une tenue vestimentaire adaptée (éviter les vêtements trop courts, soigner son hygiène, pas de maquillage, etc.)
- Préparer mes affaires et contrôler mon sac
- Arriver à l'heure
- Arriver à l'école avec mon travail fait dans les délais demandés
- Avoir avec moi le matériel demandé (habits de gym...)

Sur le chemin de l'école

- Respecter les consignes de sécurité
- Être prudent
- Surveiller mon langage et mes attitudes
- Respecter les autres
- Respecter la charte des transports scolaires



En arrivant à l'école

- Utiliser mon moyen de locomotion uniquement lors du trajet maison-école*
- Descendre de mon moyen de locomotion lorsque j'entre dans la cour*
- Laisser mon vélo, ma trottinette et mon skate dans les endroits prévus à cet effet*

En classe

- Travailler à l'école en faisant de mon mieux et faire ce qui est demandé
- Respecter les enseignants et les camarades, respecter les différences
 - Permettre à chacun de faire son travail
- Faire de mon mieux dans mon métier d'élève
 - Écouter
 - Suivre les consignes et les règles de classe
 - Participer
 - Essayer de faire par moi-même
 - Demander de l'aide
 - Oser me tromper, apprendre de mes erreurs
 - Etc.
- Noter dans l'agenda les tâches à réaliser
- Ranger le matériel au bon endroit

À la récréation

- Respecter mes camarades dans mon langage et mes attitudes
- Respecter l'environnement et le matériel à disposition
- Respecter les règles de la cour
- Rester dans le périmètre de la cour
- Me référer à l'adulte surveillant en cas de problème et lui obéir
- Pratiquer des jeux non-violents et respectueux de chacun

À la fin de la journée

- Mettre dans mon sac toutes les affaires nécessaires (devoirs, leçons, etc.)
- Ne pas laisser trainer mes affaires
- Faire mes devoirs, étudier mes leçons
- Planifier et organiser mon travail quotidien
- Organiser mon lieu de travail (éviter tout ce qui pourrait me distraire)

Si je ne respecte pas ces DEVOIRS, chaque adulte intervenant dans mon école peut me faire une remarque ou me sanctionner.



Conséquences et sanctions

Si je ne respecte pas les règles de vie de mon Ecole, je m'expose à des conséquences désagréables et à des sanctions, selon la gravité et le nombre de manquements.

N'importe quel intervenant du bâtiment peut :

- Me faire une remarque ou me mettre en garde contre une attitude inappropriée
- Me faire présenter des excuses
- Me prier de ranger, de réparer, de nettoyer, de payer un dégât
- Me dénoncer (à l'enseignant, à la Direction, à la police) pour racket, vol, coups ou blessures, intimidation, violence verbale, violence sur les réseaux sociaux ...
- Me confisquer un objet dangereux ou dérangeant

N'importe quel enseignant du bâtiment peut :

- Me mettre à l'écart
- Me faire rattraper ou refaire un travail
- Me priver de certaines activités, m'exclure d'une période de cours
- Me demander de passer ma récréation auprès d'un adulte ou à l'endroit indiqué par l'enseignant
- Me demander un travail supplémentaire, soigné et de qualité
- Informer mes parents et/ou les convoquer
- Me convoquer à un entretien disciplinaire avec les enseignants
- Me retenir en-dehors des heures de classe
- Me retenir un mercredi après-midi

La Direction peut :

- Me convoquer à un entretien disciplinaire
- Convoquer mes parents pour un entretien
- Me donner un pré-avertissement
- Me donner un avertissement
- M'exclure temporairement de la classe pour une durée maximum d'une semaine, mais dans l'école et sous sa responsabilité
- Me transférer dans une autre classe/école en cas d'infractions graves et répétées

* L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou déprédation.